

Discours politiques français et espagnols sur la pluralité linguistique et culturelle : l'exemple catalan

MARC ROLLIN^{1*}

¹ DIPRALANG, Université Paul Valéry, Montpellier III

Date de soumission 13/10/2019 date d'acceptation 11/11/2020 date de publication 29/12/2020

RÉSUMÉ

Divisée entre un Nord et un Sud depuis le traité des Pyrénées, la Catalogne est une région plurilingue, où les langues française, espagnole et catalane se côtoient. L'objectif de cet article est de montrer en quoi les représentations de la pluralité linguistique et culturelle dans les deux « espaces catalans » (français et espagnol) diffèrent d'un discours politique à l'autre. Par ailleurs, nous voulons montrer que tout se joue dans une « mise en scène » dont les aspects sociolinguistiques et politiques sont fondamentaux pour comprendre les conditions de production de ces discours. Notre corpus est fait des programmes de partis politiques français et espagnols, respectivement pour les élections présidentielles de 2017 en France et les élections aux *Cortès* de 2016 en Espagne.

Mots-clés: représentations, contact, conflit, sociolinguistique, discours

* - Auteur correspondant

French and Spanish political discourses on linguistic and cultural plurality: the Catalan example

ABSTRACT:

Divided between North and South since the Treaty of the Pyrenees, Catalonia is a multilingual region, where French, Spanish and Catalan languages coexist. The purpose of this article is to show how the representations of linguistic and cultural plurality in the two "Catalan spaces" (French and Spanish) differ from one political discourse to another. Moreover, we want to show that everything is played out in a "mise en scene" whose sociolinguistic and political aspects are fundamental to understand the conditions of production of these discourses. Our corpus is made of the programs of French and Spanish political parties, respectively for the 2017 presidential elections in France and the 2016 Cortés elections in Spain.

Keywords : representations, contact, conflict, sociolinguistic, speech

Introduction

Nous allons nous intéresser aux discours politiques produits autour d'une langue minorée en France et en Espagne : le catalan². Cette langue, considérée comme « régionale » en France, est co-officielle en Espagne. Les représentations et les discours qui leur sont rattachés montreront que cette différence est un héritage historique, lié au poids social, politique et culturel des systèmes linguistiques en contact. Ainsi, si la langue catalane ne saurait être reconnue par la Constitution française (les langues régionales ne sont citées que dans l'article 75-1 au titre de l'héritage patrimonial), elle peut être co-officielle dans la Constitution espagnole par l'histoire différente de la construction des deux États concernés.

En effet, l'environnement linguistique du catalan est en fait une situation de contact / conflit entre trois langues romanes : le castillan, le français et le catalan. Nous préférons le terme « castillan » à « espagnol » qui a tendance à poser comme évidente la corrélation entre l'État espagnol et la langue nationale. Or celle-ci n'est pas unique sur le territoire espagnol, mais utilisée en alternance avec le galicien, le catalan et le basque. Il nous semble donc plus pertinent d'employer « castillan » qui fait référence à son origine, pour nommer cette

² Nous remercions Marielle Rispaïl, professeure émérite de sciences du langage de l'Université de Saint-Étienne, pour ses conseils précieux dans l'écriture puis la relecture de cet article.

langue commune à tous les Espagnol·e·s et utilisée dans d'autres pays et continents dans le monde.

Le discours politique³ a ceci de particulier qu'il convoque en même temps plusieurs champs disciplinaires (linguistique, sociologie, communication, histoire...). Il se situe à leur « carrefour ». Aussi Charaudeau écrit (2005 : 30) « ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation [de communication] qui le politise ». Autrement dit, le discours politique est fait de discours qui se « croisent », « interagissent » et, lorsque le regard du chercheur se porte sur les représentations sociales⁴ que véhiculent ces discours ou auxquelles ils font référence, ces « échanges » d'origines diverses prennent sens. Dans notre cas, l'approche sociolinguistique éclaire les discours politiques qui portent sur le phénomène catalan, parce qu'elle les articule avec les représentations sociales des langues concernées. Elle éclaire ainsi les enjeux sociaux qui sont leurs corollaires. Par ailleurs, de même que les textes peuvent entrer en « contact » avec d'autres textes (intertextualité), les discours entrent aussi en

³ Nous nous inscrivons ici dans la tradition de l'école française d'analyse du discours qui conçoit le discours comme « *l'activité de sujets inscrits dans des contextes déterminés produisant des énoncés d'un autre ordre que celui de la phrase* » (Maingueneau 2009 : 44) et mène à la réflexion sur la construction des identités par le langage et les discours.

⁴ Nous entendons « représentations sociales » au sens de Jodelet, à savoir « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (2003 : 53) et de Mannoni qui les conçoit (2016 : 4) comme des « *schèmes cognitifs élaborés et partagés par un groupe qui permettent à ses membres de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements, souvent en prescrivant ou en interdisant des objets ou des pratiques* » (2016 : 4).

relation avec d'autres discours. C'est ce que Dominique Maingueneau (2017 : 22) nomme l'*interdiscours* :

Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense interdiscours. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre, la moindre intervention politique ne peut être comprise si l'on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias.

Cette notion nous semble fondamentale pour cerner le « réseau » de discours qui se tisse dès lors qu'on s'intéresse aux discours politiques dans leur environnement social.

Nos recherches précédentes (Rollin, 2018) ont conduit à mettre en évidence les représentations de la pluralité linguistique et culturelle à *l'origine des* mais aussi *reflétées par* et *produites par* les discours politiques, lors des élections présidentielles françaises de 2017 et des élections aux *Cortès* espagnoles de 2016 : nous en avons conclu à la présence d'une mise en scène

de ces discours qui aboutit à leur « scénographie »⁵, des deux côtés de la frontière étatique. Nous voulons examiner ici, selon le même appareil théorique et méthodologique, ce qui est dit du catalan et des langues avec lesquelles il est en contact dans les deux États.

Après avoir brièvement décrit la situation linguistique des deux Catalogne et précisé notre corpus, notre étude mettra en valeur les enjeux des discours politiques qui affectent les langues en contact dans l'aire catalanophone, afin de répondre, dans ce contexte, aux interrogations que soulève l'axe 1 de ce numéro, à savoir les « enjeux discursifs de la pluralité linguistique et culturelle dans le discours politique ».

1 - Situation sociolinguistique des deux Catalogne

Suite à la division territoriale du traité des Pyrénées en 1659, la Catalogne, zone située dans le nord-est de la péninsule ibérique, a été scindée en deux : la Catalogne Nord (département français des Pyrénées-Orientales) et la Catalogne Sud (actuellement communauté autonome de l'État espagnol). Cette scission entérine deux réalités sociolinguistiques différentes : communauté autonome et région historique d'Espagne, régie par un statut d'autonomie, pour la Catalogne Sud, département français, c'est-à-dire collectivité territoriale dotée de

⁵ Maingueneau la définit comme « une scène de parole qui n'est pas imposée par le type ou le genre de discours, mais instituée par le discours même » (2009 : 111), c'est-à-dire comme un dispositif de communication qui installe un espace-temps et distribue des places.

compétences particulières mais sans droits spécifiques, pour la Catalogne Nord. La carte suivante situe ces zones géographiques :

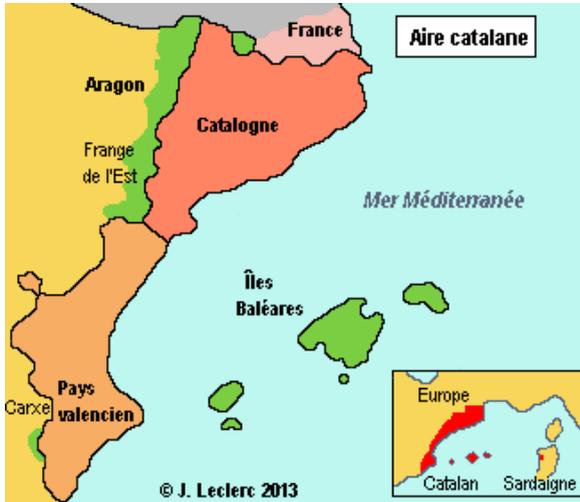


Fig.1. Carte de l'aire catalane (J. Leclerc, 2013).

Selon le modèle gravitationnel⁶ élaboré par Louis-Jean Calvet (1999), la langue catalane se trouve, en Europe, en « position périphérique » face aux langues qu'il nomme « super-centrales » que sont le français et le castillan qui, elles-mêmes, au niveau mondial, gravitent autour du noyau central qu'est l'anglais international, considéré comme une sorte de *lingua franca*. La position catalane oscille donc entre un « bilinguisme horizontal

⁶ Le modèle gravitationnel se fonde sur le fait que les langues sont reliées entre elles par des individus ou systèmes bilingues et la hiérarchie qui s'opère entre eux permettent de présenter leurs relations en termes gravitationnels.

» (coexistence de deux langues), pour le catalan en Espagne, et un « bilinguisme vertical » (concurrence voire conflit entre deux langues), pour le catalan en France.

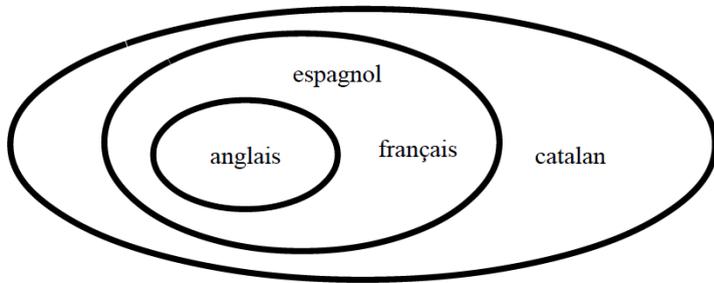


Fig.2. Modèle gravitationnel de Calvet (1999) appliqué à la situation du catalan

De plus, la place de chaque langue dans l’espace public, ainsi que son statut, entraîne des usages variés. Pour illustrer cela, nous avons dressé le tableau suivant qui intègre à la fois le statut des langues et leurs places sociolinguistiques dans les zones géographiques étudiées ; il donnera une idée schématique des différences pour le catalan, en-deçà et par-delà la frontière étatique :

En Espagne		En France	
castillan	<ul style="list-style-type: none"> - langue internationale - langue supercentrale - langue nationale - langue centrale - langue officielle - langue maternelle - langue d’enseignement 	français	<ul style="list-style-type: none"> - langue internationale - langue supercentrale - langue nationale - langue centrale - langue officielle - langue maternelle - langue d’enseignement

catalan	<ul style="list-style-type: none"> - langue infranationale - langue co-officielle - langue maternelle - langue véhiculaire - langue d'enseignement 	catalan	<ul style="list-style-type: none"> - langue infranationale - langue régionale - langue « maternelle »⁷ - langue d'enseignement
---------	---	---------	---

Tableau. Comparaison des caractéristiques du catalan en France et en Espagne

Nous le voyons : le catalan est rarement langue « première »⁸ en France du fait du « monolinguisme d'État »⁹ et à cause du phénomène d'« auto-odi »¹⁰, très présent chez les catalophones de Catalogne Nord (cf. Baylac-Ferrer, 2012, Alén Garabato et Colonna, 2016).

Par ailleurs, le catalan est reconnu comme une langue régionale enseignée et d'enseignement puisqu'il peut être appris et utilisé dans certaines écoles, collèges, lycées et universités.

Notre tableau amène surtout à se demander quels discours se développent à propos de la même langue, dans deux contextes politiques et sociolinguistiques si proches et si différents, et à quelles fins.

⁷ L'adjectif « maternelle » est ici mis entre guillemets du fait des contours flous du concept (cf. Dabène, 1994 et Castellotti, 2001) mais est entendu au sens courant du terme, à savoir de « langue liée à la mère » et/ou liée à « l'antériorité d'appropriation lié au mode d'acquisition » (Castellotti, 2001).

⁸ La langue première est la langue qui entre la première dans les apprentissages : elle peut venir de la famille ou du milieu ambiant extérieur.

⁹ Entendu ici comme l'officialisation d'une seule langue dans une communauté par son institutionnalisation (qu'elle y soit utilisée ou pas). Cependant, à côté de cette langue officielle, il peut y avoir, au niveau individuel, plusieurs langues maternelles si on parle plusieurs langues vernaculaires dans une famille.

¹⁰ La notion d'« auto-odi » (« haine de soi ») est un concept de l'école catalane de sociolinguistique, repris notamment par Boyer et Alén Garabato en France, pour expliquer le sentiment de déconsidération de sa propre langue par rapport à la langue dominante.

Ma recherche actuelle s'appuie sur un large corpus recueilli en 2017-18¹¹ duquel j'ai choisi d'extraire pour la présente analyse huit programmes politiques français et espagnols¹² qui sont un échantillon représentatif de notre corpus élargi.

2 – Discours sur le *mono-* ou le *pluri-*linguisme ?

Ne pouvant pas traiter de façon exhaustive les procédés discursifs utilisés dans notre corpus, nous nous limiterons à quelques exemples. Cela nous permettra de préciser les conditions de production discursive qui peuvent influencer sur son interprétation.

Par exemple, la « francophonie » ou l'« hispanophonie », suggérées dans les programmes politiques analysés, incarnent des visions des cultures française et espagnole au service de deux paysages idéologiques différents. Voici une phrase du candidat F. Fillon éclairante sur ce point :

La France porte **une** voix singulière dans le monde. Par **son** histoire, **sa** culture, **sa** langue, elle a souvent parlé à l'ensemble de l'humanité.

¹¹ Notre étude s'appuyait sur tous les programmes électoraux français, castillans et catalans, qui faisaient allusion aux langues ou aux politiques linguistiques dans les deux pays, issus des élections de 2016 (pour l'État espagnol) et de 2017 (pour la France). À ceux-là, nous avons ajouté tous les articles de presse trouvés dans la période de 2014 à 2017 traitant des langues en question, dans les principaux quotidiens, de part et d'autre de la frontière : 70 articles de journaux français (issus de la presse nationale – *Le Monde*, *Le Figaro* - et locale, *L'Indépendant*) et espagnols (*El País*, *El Mundo*). Les Constitutions des deux pays, ainsi que 68 photos, prises à Barcelone et Perpignan, venaient compléter l'ensemble. Tous ces documents réunis construisaient notre corpus trilingue (cf. Rollin, 2018).

¹² Pour cet article, nous avons retenu les programmes politiques français des candidats J. Lassalle, E. Macron, F. Fillon, N. Dupont-Aignan, et espagnols des partis PSOE, Convergència, Podemos, Partido Popular, écrits en castillan ou catalan.

L'emploi du singulier – article indéfini « une » et adjectif possessif « *sa* » pour parler de la langue française, reliée à l'adjectif « *singulière* » (du latin *singularis*, unique) – impose une vision unique de la langue et de sa culture et élimine donc d'emblée l'idée de toute variété ou variation. De plus, l'adverbe de fréquence « *souvent* », montre la spécificité, ainsi que le rapport à l'histoire, de la langue française à laquelle semble attaché le locuteur, dès lors qu'il s'agit de placer la France et sa langue nationale sur l'échelle mondiale : le français s'adresserait « à l'ensemble de l'humanité », opinion hautement idéologique et politique, qui peut d'ailleurs s'appliquer à de nombreuses autres langues dominantes dans le monde. Nous voyons ici combien la francophonie correspond tant à un mouvement culturel que politique dans la bouche du présidentiable, par le « prestige » qui est censé y être attaché et donc le prestige politique qu'il en attend en retour.

Il en va de même des positionnements face aux langues dites « régionales » car, comme le souligne Blanchet (2002 : 86), en France :

Selon les idéologies ou, mieux, les valeurs éthiques auxquelles ils adhèrent, les auteurs ont des propos et des actions variables, parfois contradictoires, qui vont de l'outrance (positions autoritaires militantes « pour ou contre les langues régionales », souvent teintées de nationalisme) à des suggestions diverses et

modérées de gestion des usages de ces langues à des fins multiples.

Ainsi, dans les programmes français, la majorité des candidat·e·s ne parlent tout simplement pas des langues dites « régionales », maintenues dans leur état de langues minoritaires et minorées par un non-dit. À titre d'exemple, parmi les 11 candidat·e·s à la présidentielle française, seul J. Lassalle (candidat dans les Pyrénées) fait référence aux langues « régionales » à propos de deux points : son engagement à ratifier la *Charte des langues régionales ou minoritaires* et à rendre possible l'enseignement de deux langues en primaire dont une pourrait être « régionale ». Nous citons les deux points de son programme qui y font référence :

12.5 : Enseigner dès le primaire 2 langues vivantes étrangères, ou 1 régionale et 1 étrangère.

13.7 : Ratifier la Charte européenne des langues régionales, en conservant le français comme seule langue de l'administration.

Dans le cas des programmes espagnols, si sur le plan socio-culturel, la normalisation linguistique ne semble plus faire débat¹³, sur le plan politique, les moyens d'arriver à cette normalisation continuent de susciter des désaccords. Ainsi, seul le *Partido Socialista Obrero Español* (PSOE) défend l'idée suivante :

¹³ Par « normalisation linguistique », nous entendons à la fois l'élaboration de normes d'usage linguistique du catalan mais aussi les facteurs socio-politiques qui la rendent possible (lois, décrets, usages publics...).

Aprobar una Ley Orgánica de reconocimiento de la pluralidad lingüística de España. Una ley que defienda y promueva en toda España todas las lenguas como patrimonio cultural que nos identifica.¹⁴

Les langues autres que le castillan ne sont ainsi pas désignées comme telles mais sous-entendues dans des expressions générales comme « *pluralidad lingüística* » et « *lenguas como patrimonio cultural* », et la notion d'« identité » reste implicite dans l'expression « *que nos identifica* ».

Cependant, du côté des partis « catalanistes », comme *Convergència*, le « conflit linguistique », expression utilisée par la sociolinguistique catalane et occitane (cf. les travaux de Aracil, Ninyoles, Lafont, Boyer...) pour caractériser une situation diglossique, continuerait d'exister en Catalogne :

el Govern d'Espanya va anar en contra de la televisió pública catalana i de la llengua catalana.¹⁵

Ces quelques remarques analytiques confirment combien diffèrent les discours et les représentations du catalan, des deux côtés de la frontière : silence d'un côté, désignation et divergences des opinions de l'autre.

¹⁴ Traduction : *Approuver une Loi Organique de reconnaissance de la pluralité linguistique d'Espagne. Une loi qui défend et promeut dans toute l'Espagne toutes les langues comme patrimoine culturel qui nous identifie.*

¹⁵ Traduction : *le Gouvernement d'Espagne s'est opposé à la télévision catalane et à la langue catalane.*

3 - Enjeux des discours sur les langues

C'est dans le cadre du conflit entre les langues et à partir de la perspective comparée annoncée qu'apparaissent les rapports entre langues et pouvoir. Promu déjà sous l'Ancien Régime, car langue administrative, le français s'impose en France, avec la Révolution, comme seule langue nationale, avant d'être généralisé et imposé par la III^e République et notamment les lois Ferry sur l'École. Ce « monolinguisme français » aboutit, comme nous le mentionnions plus haut, à l'absence de discours sur les langues régionales, ou locales dans le cas des territoires d'Outre-mer. Nous considérons que cette absence est en soi un discours puisque dans le monde de représentations et de communication dans lequel nous évoluons, l'absence de mots ou de concepts *dit* quelque chose de cet impensé ou non-formulé : nommer une chose la fait exister, Bourdieu l'a prouvé depuis longtemps dans *Ce que parler veut dire* (1982). Dit autrement, ce silence fonctionne comme un discours (un discours sans paroles) et non comme une absence de parole, une absence de point de vue politique, en l'occurrence.

Parallèlement à cette négation de l'existence des langues régionales, le français peut être empreint de nationalisme, comme dans cette citation tirée du programme du candidat Dupont-Aignan¹⁶, proche du discours cité ci-dessus de Fillon :

¹⁶ Notons l'ambiguïté de la notion de francophonie, parfois utilisée, comme ici, pour désigner l'ensemble des communautés où on utilise le français, et parfois dans son seul lien avec la France et son monolinguisme officiel (cf. F. Fillon ci-dessus).

Créer un grand média de la francophonie qui ferait résonner la culture française sur les satellites du monde entier. [...]. Soutenir l'exception culturelle française.

Le français peut aussi être présenté comme une condition essentielle pour intégrer la nation française (discours destiné aux immigré·e·s), comme l'indique cette citation du programme d'E.

Macron :

Nous ferons de la maîtrise de la langue française le principal critère de l'obtention de la nationalité française.

Nous le voyons : les questions linguistiques touchent aux préoccupations politico-identitaires et à la définition du « vivre ensemble », c'est-à-dire de la citoyenneté.

À l'opposé de ces « silences » et « dénis » des identités et langues plurielles, nous trouvons chez *Podemos*, par exemple, l'affirmation contraire concernant l'identité espagnole :

Además del castellano, idioma oficial en todo el territorio estatal, existen otras lenguas con diferente estatus jurídico en sus respectivos estatutos de autonomía. Todas ellas, junto al castellano, son patrimonio cultural y lingüístico de todo el Estado. [...] Por ello, garantizaremos el acceso al aprendizaje en las lenguas cooficiales en cualquier territorio del Estado, a través de centros específicos y de la promoción de los intercambios escolares entre comunidades autónomas. Y se fomentará la identidad cultural

mediante el conocimiento del entorno y la interculturalidad, con un currículo adaptado a la lengua y cultura de cada territorio del Estado español.¹⁷

Reconnues à côté de la langue officielle (« *junto al castellano* »), les langues co-officielles d'Espagne semblent avoir une double valeur, patrimoniale et linguistique, qui, à travers un enseignement inter-culturel, doit construire une identité culturelle commune. En somme, de la pluralité on parvient à l'unité, logique aux antipodes de celle qui est développée dans les programmes politiques français, qui ne font jamais allusion à la diversité de départ des populations.

A travers l'analyse des discours politiques, on voit que les représentations socio-politiques sont des éléments « centraux », qui déterminent les discours : elles pèsent autant dans les dénominations des objets dont on parle (le PSOE qualifie les langues d'Espagne, dans son programme, de « *una inmensa riqueza* », une immense richesse) que dans les interprétations de la réalité socio-politique, en portant des valeurs et des jugements linguistiques ou extralinguistiques. A titre d'exemple, nous

¹⁷ Traduction : *En plus du castillan, langue officielle sur tout le territoire de l'État, il existe d'autres langues au statut juridique différent dans leurs statuts d'autonomie respectifs. Toutes ces langues, en plus du castillan, sont patrimoine culturel et linguistique de tout l'État. [...] Pour cela, nous garantirons l'accès à l'apprentissage dans les langues co-officielles dans n'importe quel territoire de l'État, à travers des centres spécifiques et la promotion des échanges scolaires entre communautés autonomes. L'identité culturelle sera encouragée par la connaissance de l'environnement et de l'inter-culturalité, avec un curricula adapté à la langue et à la culture de chaque territoire de l'État espagnol.*

pouvons citer cette phrase issue du programme du *Partido Popular* espagnol (parti de droite) :

Aseguraremos el derecho de los padres a que sus hijos reciban la enseñanza en castellano, respetando la pluralidad de nuestro país y sus lenguas cooficiales.¹⁸

En effet, dans cette phrase, le sous-entendu (« *el derecho* ») est étonnant : assurer l'enseignement du castillan sur tout le territoire espagnol revient à dire qu'il ne serait actuellement pas enseigné dans toutes les régions, même si la phrase prend soin, justement, de « ménager » les langues co-officielles de l'État espagnol (« *respetando la pluralidad* »). Cette affirmation nous rappelle que la représentation peut agir comme « marqueur social et identitaire » car, comme l'écrivait Durkheim en 1895 (p.17), « *ce que les représentations collectives traduisent, c'est la façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent* ».

Observons, par exemple, l'usage de la première personne du pluriel – un « nous » sujet collectif revendiqué – dans l'extrait suivant du programme du parti catalaniste *Convergència* :

Exigirem el reconeixement de la unitat de la llengua catalana i el respecte de la toponímia catalana de tota l'àrea lingüística.

¹⁸ Traduction : *Nous garantirons le droit des parents à ce que leurs enfants reçoivent l'enseignement en castillan, en respectant la pluralité de notre pays et ses langues coofficielles.*

Reclamarem a l'Estat respecte i protecció de les llengües distintes del castellà també en el marc de programes com l'e-biblio. [...]

Incorporarem el coneixement del català en els plans de formació de cossos i forces de seguretat de l'Estat per garantir l'atenció en català i evitar situacions de discriminació lingüística.¹⁹

Le « nous » qui est utilisé ici (« *exigirem* », « *reclamarem* », « *incorporarem* ») renvoie au marqueur que nous évoquions ci-dessus : il indique un lien fort avec l'identité, avec le fait de se reconnaître dans un groupe.

Par ailleurs, cette recherche (tout comme celle de 2018) met en valeur le fait que les discours politiques agissent en « interaction », dans un mouvement mutuel, entretenant et renforçant le discours de l'autre, sur l'acceptation ou le rejet de la pluralité linguistique et culturelle. Et c'est de ce réseau d'interrelations et d'interférences qu'émerge la notion d'*ethos* discursif que suggère D. Maingueneau, comprise comme l'image de soi que le locuteur projette dans sa manière de dire les choses. Effet de discours, parce qu'image donnée dans le discours, l'*ethos*, dans sa dimension collective et interactionnelle (entre l'énonciateur et le récepteur), renvoie au partage et/ou à l'appropriation de

¹⁹ Traduction : *Nous exigerons la reconnaissance de l'unité de la langue catalane et le respect de la toponymie catalane dans toute l'aire linguistique. [...] Nous demanderons à l'État respect et protection des langues autres que le castillan dans le cadre de programmes tels que la bibliothèque électronique. Nous incorporerons la connaissance du catalan dans les plans de formation des corps et forces de sécurité de l'État pour garantir la prise en charge en catalan et éviter des situations de discrimination linguistique.*

représentations sociales, liées à la construction identitaire. Dans les déclarations politiques que nous avons évoquées, se joue un va-et-vient permanent entre déconstruction, construction et reconstruction de représentations.

Conclusion

L'objectif de cet article a été de mettre en évidence, même si c'est de façon schématique, la manière dont les discours politiques français et espagnols abordent ou pas la place du catalan face aux autres langues de Catalogne Nord et Sud. Inscrites dans des processus sociaux, politiques et économiques, les langues sont l'objet de représentations consciemment construites et utilisées, desquelles découlent également des usages et des pratiques variables dans la sphère publique²⁰. Les sociétés et individus plurilingues des zones géographiques étudiées sont donc au centre de discours idéologiques et/ou « identitaires » qui oscillent entre promotion et rejet des langues existantes sur le territoire. La relation entre langues et identités se trouve alors au coeur du croisement entre discours et représentations, notamment en situation diglossique. Ainsi, la situation de contact / conflit entre les trois langues romanes évoquées (castillan, français, catalan) et son exploitation donnent à voir le poids des constructions identitaires, élaboré au

²⁰ Si notre article a pour objectif de démontrer que les textes et institutions politiques utilisent la force de leur voix, via les médias, pour influencer les représentations des locuteurs-ri-ce-s et, par conséquent, leurs pratiques, les vérifier aurait demandé un deuxième volet d'enquête qui n'avait pas sa place dans le format proposé ici.

fil des siècles et de la formation des États, dans les discours politiques et surtout, à l'inverse, le poids des discours politiques dans ces mêmes constructions identitaires. Ce fonctionnement mis en lumière pourrait donc ouvrir à d'éventuelles évolutions de ces représentations et pratiques si les discours politiques les concernant évoluaient aussi.

Bibliographie

ALEN GARABATO C., & COLONNA R., (dir), 2016, *Auto-odi. La « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

ARACIL L.V., 1965, *Conflit linguistique et normalisation dans l'Europe nouvelle*, Nancy, CEU.

BAYLAC FERRER A., 2012, « Sociolinguistique et enseignement en Catalogne Nord », *Langues et Cité : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°21, 2, p.5.

BLANCHET P., 2002, « La politisation des langues régionales en France », *Hérodote*, n°105, p.85-101.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BOYER H., 1991, *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.

BOYER H., 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan.

CALVET L-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

CALVET L-J., 2017, *Les langues : quel avenir ?*, Paris, CNRS Éditions.

CASTELLOTTI V., 2001, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International.

CHARAUDEAU P., 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.

DURKHEIM E., 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, 1992.

JODELET D., 2003, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

LAFONT, R., 1997, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.

MAINGUENEAU D., 2009, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

MAINGUENEAU D., 2016, « L'ethos discursif et le défi du Web », *Itinéraires*, 2015-3.

MAINGUENEAU D., 2017, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.

MANNONI P., 2016, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

NINYOLES R., 1969, *Conflit linguistique valencien : substitution linguistique et idéologies diglossiques*, Valence, Eliseu Climent.

ROLLIN M., 2018, *Quels sont les effets de différence de statut de la langue catalane en France et en Espagne ?*, Master 2 Didactique des langues, Parcours Sociodidactique, contacts des langues et des cultures, Saint-Etienne, 121p.